## INTERDICTION DES PARABOLES SUR LES FAÇADES DES IMMEUBLES

# Un canular ?

***Les paraboles qui «ornent» les façades des immeubles ne disparaîtront pas de sitôt. La Wilaya d'Alger qui avait fait part de son intention de les «éradiquer» n'a pas encore mis en place les dispositions d'ordre pratique dans l'attente d'un texte que préparent le ministère de la Poste et celui de l'Environnement.***

**Nawal Imès - Alger (Le Soir) -** Véritable insulte à l'urbanisme, les antennes paraboliques longtemps tolérées ont fini par faire partie du paysage. Une tolérance qui a atteint ses limites puisque plusieurs départements ministériels ont décidé de s'attaquer à la racine du problème.

Le ministère de l'Habitat, qui mène une guerre pour réhabiliter l'acte de bâtir et l'urbanisme de qualité, avait donné le ton.

L'ancien ministre de la Poste, Haïchour, avait évoqué la question avant que son successeur ne reprenne le dossier en main.

Hamid Bessalah a, en effet, affirmé que les assiettes paraboliques, 20 millions actuellement, «ne seront plus tolérées. Les paraboles individuelles de réception des télévisions par satellite seront interdites».

Pour ce faire, un projet de loi est actuellement à l'étude par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication en collaboration avec celui de l'Environnement.

Le texte en question favorisera le recours à de nouvelles techniques, à savoir les paraboles collectives.

Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme évoque la possibilité de changer les cahiers des charges des constructions et d'intégrer de manière obligatoire des réseaux de réception satellitaire qui permettent d'éviter les installations individuelles qui se font le plus souvent de manière anarchique.

Le ministère de la Poste et des Télécommunications considère, pour sa part, que la suppression des paraboles se fera systématiquement avec la suppression de la réception satellitaire pour lui substituer la télévision numérique terrestre (TNT). Un choix qui à terme devrait redonner aux villes algériennes un visage plus esthétique. Le laisser-aller, qui a duré des décennies, a donné lieu à des situations aberrantes.

Photo : Samir Sid

En attendant le texte de loi, les installations se font toujours d'une manière anarchique.

Des antennes paraboliques ont poussé tels des champignons. Ni les grandes artères des grandes villes ni les petits villages n'ont été épargnés par cette frénésie. Celle-ci s'explique par la frustration des Algériens et leur désir de s'ouvrir vers d'autres télévision après avoir été longtemps obligés de ne regarder que l'unique chaîne de télévision nationale.

S'il n'est nullement question de porter atteinte à la liberté des Algériens de capter les programmes de télévison des chaînes satellitaires, il devenait urgent de trouver une solution pour réhabiliter un tant soit peu l'urbanisme dont les règles ont été trop longtemps bafouées.

Cependant, le projet risque de faire face, en plus de la résistance de la population mais, à des problèmes d'ordre purement technique.

Les Wilayas comptent sur l'adhésion des APC pour la réussite de ce projet mais ces dernières auront-elles les moyens d'appliquer les dispositions du texte de loi qui signera la fin des paraboles sur les façades des immeubles.

**N. I.**

## VIANDE BLANCHE

# Arnaque au poids

***Non seulement le prix de la volaille poursuit son envolée, mais il est également fallacieusement augmenté, certains marchands de volaille s'adonnant à une arnaque en règle : le poulet proposé à la vente est pré-pesé alors qu'il est censé être pesé devant le client !***

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir) -** La flambée des prix durant ce mois de Ramadan n'a pas touché uniquement les légumes. Le consommateur est également sommé de payer au prix fort la viande blanche.

Et en plus de le payer à des prix exorbitants, il y a arnaque sur le poids du poulet. Les marchands ont trouvé des «formules» pour mieux commercialiser leurs produits. Le poulet, censé être vendu pesé devant le client, est proposé pré-pesé.

Ainsi, les marchands de volailles emballent leur produit en accolant le prix dessus sans que le client puisse savoir exactement combien de kilogrammes il a acheté. C'est ainsi qu'au niveau du marché de Belouizdad, certains vendeurs déclarent le prix du poulet à 280 DA/kg pré-pesé, alors que d'autres l'affichent à 390 DA/kg.

Quand on demande de peser le poulet, il vous est répliqué qu'il l'est déjà. Le client peut donc payer 500 grammes de poulet à 500 DA sinon plus sans se rendre compte de l'arnaque.

Ainsi, le vendeur fixe ses règles et le consommateur s'y soumet. A force de se plier à tout ce qu'on lui impose, le citoyen finit par faire les frais de tricheries en tout genre. Au lieu de boycotter tous ces «vols», il continue à les subir sans réagir.

Acquis dans le passé par les bourses moyennes en guise de «remplacement» de la viande rouge, le poulet est devenu aujourd'hui un produit de luxe. Aux marchés Ali-Mellah ou Clauzel, comme à ceux de Messonnier ou de Belouizdad, les prix ne diffèrent pas : le poulet est affiché 380 à 390 DA/kg. Les cuisses de poulet sont vendues comme un produit à part entière, à raison de 450 DA/kg.

Interrogés sur les raisons de cette flambée des prix, les commerçants invoquent les perturbations climatiques . «Il existe quatre wilayas où l'élevage de poulet est concentré : Médéa, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Tipasa. Or ces wilayas ont été affectées en juillet dernier par des feux de forêt, ce qui a fait qu'il y a eu beaucoup de perte de

Photo : Walid Triaa

Le vendeur fixe ses règles et le consommateur s'y soumet.

poulet, car ce dernier ne peut pas supporter des températures dépassant les 42 ou 43° C. Aujourd'hui, l'offre est inférieure à la demande», a expliqué un marchand de volaille pour justifier cette hausse.

A Belouizdad, un commerçant dira que «ce sont les fournisseurs de viandes qui ont augmenté les prix». Un autre dira que vu la forte demande des marchands de volaille, les fournisseurs augmentent les prix. «A Boudouaou ou à Baghlia, où nous nous approvisionnons, il existe quelque 40 éleveurs pour 200 marchands candidats à l'achat» a-t-il expliqué. Les vendeurs au détail estiment même que leurs marges bénéficiaires sont insignifiantes. Malgré la flambée des prix du poulet, les Algériens ne manquent d'affluer vers ce produit. Selon leurs dires, la période l'exige : c'est le Ramadan !

**S.A.**